

SOMELEC

SOCIÉTÉ MAURITANIANNE D'ELECTRICITÉ
SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
Siège social: Ilot "C" - Lot n°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
Ksar - Nouakchott - Mauritanie
BP: 355 - Tél: (00222) 45 25 67 83 / Fax: (00222) 45 25 39 95
R.C.: N°35699 / NIF: 30500075
E-mail: somelec@somelec.mr



ش.م.ك

الشركة الموريتانية للكهرباء
شركة رأسمالها : 14 736 416 590 أوقية
المقر الرئيسي: حي "سي" رقم 121 شارع بوبكر بن عامر
لكصر - نواكشوط - موريتانيا
ص.ب: 355 - هاتف: 45 25 67 83 / فاكس: (00222) 45 25 39 95
السجل التجاري: رقم 35699 / التعريف الضريبي رقم: 30500075
البريد الإلكتروني: somelec@somelec.mr

Nouakchott, le :

نواكشوط في:

A.....

Objet : Lettre de Consultation relative à la prestation de service pour la réhabilitation des régulateurs de vitesse 1102V-4G-25 de marque regulateurs europa, suivant la DA N° 213-36/CWF/DP/2026 du 21/09/2026

La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) lance une consultation relative à la prestation de service pour la réhabilitation des régulateurs de vitesse 1102V-4G-25 de marque regulateurs europa

A ce titre, nous vous transmettons ci jointes les spécifications techniques du matériel à commander et vous invitons à formuler votre proposition technique et financière conformément aux termes de la présente consultation.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 7) Votre offre technique doit comporter les éléments nécessaires permettant de se prononcer sur la conformité technique du matériel suivant les spécifications demandées dans la DAA ci-joint et un certificat d'origine du matériel est exigé;
- 8) Votre offre financière doit avoir une validité de 90 jours, doit être libellée en français, et obligatoirement en :
 - d. CIF Nouakchott,
 - e. Seul les fournisseurs étrangers sont autorisés à participer à cette consultation ;
 - f. La pénalité de retard s'élèvera à 1/1000ième du bon de commande, par jour calendaire, samedi et dimanche et jours fériés compris . le montant global des pénalités de retard est plafonné à : 10% du montant total du bon de commande.
- 9) Les prix sont fermes et non révisables ;
- 10) Mode de règlement :les montant inférieurs ou égal à 50 000 Euro ou dollar, leur paiement se fera par remise documentaire et les montant supérieurs à 50 000 Euro ou dollar, leur paiement se fera par Lettre de Crédit ;
- 11) Le délai de livraison du matériel à commander est de 15 jours au maximum les livraisons et les receptions partielles ne sont pas autorisées.
- 12) **Les offres doivent être soumises en deux exemplaires : une copie électronique et une copie physique :**

Direction Centrale des Approvisionnements et Moyens généraux

Direction des Achats et Approvisionnements

SOCOGIM KSAR, Siège social : Ilot C – Lot n°121-Avenue Boubacar Ben Amer

Nouakchott – Mauritanie – BP 355, Tél : +222 45 25 42 80

Consultation pour l'acquisition de matériel de la (DA N 213-36/CWF/DP/2026 du 21/09/2026)

Elles doivent être déposées sous peine de rejet au plus tard le **Mardi 13/10/2026 à 12heures TU**, à la Direction Centrale des Approvisionnements et des Moyens Généraux à l'adresse indiquée ci-dessus ou par e-mail à l'adresse suivante somelec.dcamg@gmail.com. Toute offre parvenue après cette date et heure sera rejetée

L'ouverture des offres sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister les

Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à l'e-mail ci-dessus auquel doit parvenir questions au plus tard cinq jours avant la clôture des réceptions des offres.

Meilleures salutations.

La Directrice Central des Approvisionnements et Moyens Généraux

AZZA EL GHOTOB MOMA

SPT/Groupe-SOMELEC

DCPT/DP/DGET

CENTRALE WHARF

UR : 30/K

Handwritten: DAA
P. Trahenek
Am
28/09/26

Handwritten: DAA
P. Trahenek
nécessaire
28/09/26

Nouakchott, le 21/09/2026

DEMANDE D'APPROVISIONNEMENT N° 213 -36/CWF/DP/2026

ENSEMBLE: CENTRALE WHARF/ GROUPE MAN 18V28/32S

TYPE: MAN 18V28/32S N° DE SERIE: P-40126-02-54(54)

SECTION: REGULATEUR DE VITESSE (REGULATEURS EUROPA)

NB : La Certification de l'originalité des pièces par le Constructeur MAN Diesel est Obligatoire.

Item	Désignation	Quantité	Référence
01	Prestation de service pour la réhabilitation des Régulateurs de Vitesse 1102V-4G-25 de marque REGULATEURS EUROPA pour les moteurs MAN 18V28/32S de la centrale WHARF.	09	Type : 1102V-4G-25 Serial No : 0020486
	Travaux demandés : Voir le cahier de charge ci-joint.		

Nombre item : 01

CHEF SERVICE E.M

Handwritten signature

CHEF DEPARTEMENT DGET

Handwritten signature
22/09/26

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Handwritten signature

DIRECTEUR CENTRAL DE PRODUCTION ET DE TRANSPORT

Handwritten signature



DIRECTEUR GENERAL

Handwritten signature

CAHIER DES CHARGES

La **SOMELEC** lance ce cahier de charges de prestation de service Pour la réhabilitation des **Régulateurs de Vitesse** de la centrale Wharf, l'objet de la DA N° 113-36/CWF/DP/2026, auprès de ses fournisseurs spécialisés dans le domaine de la réhabilitation des **Régulateurs de Vitesse** de types 1102V-4G-25 de marque **REGULATEURS EUROPA** pour les moteurs **MAN 18V28/32S**.

Le soumissionnaire postulant devra :

- Faire les Travaux de réhabilitation des Régulateurs de Vitesse dans un Atelier Agrée Par MAN Diesel.
- Les Pièces de Rechange nécessaires pour réaliser les travaux de réhabilitation des Régulateurs de Vitesse sont à la charge du Prestataire.

I- Transport des Régulateurs de Vitesse :

- Le Transport (aller et retour) des Régulateurs de Vitesse est à la Charge du Prestataire.

II- RAPPORT :

Le soumissionnaire doit produire un rapport détaillé de fin des travaux, dans lequel il établit une liste des pièces changées et des produits utilisés pendant l'exécution des travaux pour chaque Régulateurs de Vitesse.

III- GARANTIE :

Le Soumissionnaire Retenu devra exécuter les phases contractuelles d'activités à savoir :
- Une garantie de six (6) mois à partir de la date de réception des travaux.

Directeur Central de Production et du Transport